

# LA LETTRE DES PARLEMENTAIRES POUR LA TAXE TOBIN *Appel de Washington*

<http://tobintaxcall.free.fr>

Vous trouverez ci-joint le numéro du mois d'Octobre 2001 de la Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin. Pour tout renseignement complémentaire ou pour abonner gratuitement à cette lettre mensuelle par email d'autres parlementaires, des membres d'ONG ou toute personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter à : [tobintaxcall@free.fr](mailto:tobintaxcall@free.fr)

Bien cordialement,

**Harlem Désir et Glyn Ford**

Intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » du Parlement européen

**Numéro 6**

**OCTOBRE 2001**

---

Sommaire :

- 1 – Edito contre le terrorisme, contre les amalgames, pour la redistribution des richesses.
- 2 – Compte rendu du Conseil ECOFIN de Liège : une étude de faisabilité et un rapport sur la taxe Tobin pour la fin de l'année
- 3 – Le PS français pour la taxe Tobin à l'échelle de l'Europe : vers l'adoption d'un amendement taxe Tobin par l'Assemblée nationale
- 4 – Espagne : Le débat sur la taxe Tobin bat son plein
- 5 – Conférence d'Halifax Initiative à Vancouver
- 6 – Grande Bretagne : évolution au sein du gouvernement
- 7 – L'association ATTAC bientôt présente en Grande-Bretagne
- 8 - Premier Congrès d'ATTAC Allemagne
- 9 – Initiative : un maire de Belgique veut introduire la taxe Tobin dans sa ville
- 10 – L'affaire Clearstream ne sera pas étouffée

---

## **1 – Edito : contre le terrorisme, contre les amalgames, pour la redistribution des richesses.**

Le 11 septembre, le nouveau siècle s'est ouvert sur le terrorisme aveugle le plus meurtrier. Dans la condamnation du terrorisme il n'y a pas de « mais ». Rien ne peut justifier de tels actes. Le fanatisme et l'intégrisme ne sont porteurs d'aucune libération pour aucun peuple. Là où ils gagnent, ne règnent d'ailleurs que l'obscurantisme, la négation des droits sociaux, l'oppression des femmes, l'arbitraire et la répression de toute liberté. L'exploitation des frustrations et de la misère ne donne pas davantage de légitimité aux terroristes d'aujourd'hui qu'elle n'en donnait aux mouvements et aux régimes fascistes d'hier. Nous tenons à réexprimer ici, comme nous l'avons fait directement auprès d'eux après ces événements, notre solidarité à nos amis américains avec qui nous menons depuis bientôt deux ans des campagnes en commun pour la taxe Tobin et un monde plus juste. Nous pensons particulièrement à nos collègues du Congrès autour de Peter de Fazio et Dennis Kucinich, aux syndicalistes de l'AFL-CIO, aux militants des ONG et des mouvements citoyens américains.

Aux fractures d'un monde toujours plus inégalitaire, aux ravages du fanatisme, au poison d'un choc des civilisations, nous devons plus que jamais opposer une vision pour la paix, un nouvel ordre économique mondial fondé sur le partage des richesses, un monde juste et sûr pour tous les peuples. La démocratie, la reconnaissance des droits de l'Homme et de leur universalité partout sur la planète, devront être au centre de ce combat. La politique de complaisance cynique à l'égard de régimes dictatoriaux et corrompus, présentés comme « modérés » et dont on s'aperçoit, trop tard, qu'ils ont fini par faire des intégristes la seule alternative, quand ils ne les ont pas financés directement, doit cesser. Ce n'est pas vrai que certains peuples n'ont pas besoin de la démocratie. Leur refuser, ne pas soutenir les démocrates, les défenseurs des libertés, les mouvements de femmes dans le monde arabe et musulman, alors que nous prétendons que ces valeurs sont les plus importantes pour nous, c'est contribuer à pousser les peuples dans les bras des fanatiques.

Cette défense vigilante des principes démocratiques doit bien sûr s'appliquer à nos propres sociétés. En refusant d'abord tout amalgame, toute stigmatisation à l'encontre des musulmans et des arabes. Pour les élus européens que nous sommes, les déclarations de Silvio Berlusconi sur une soi disant supériorité de la culture chrétienne occidentale sont déshonorantes, consternantes de bêtise, mais aussi dangereuses. N'est-ce pas exactement ce que cherchent les terroristes: imposer leur grille de lecture sur les relations internationales, provoquer les amalgames et les cassures qui permettraient de transformer chaque région du monde, chaque société en champ de bataille d'une guerre des civilisations.

Dans l'après 11 septembre, bien des révisions ont commencé à s'opérer : sur le rôle des Etats dans la régulation économique, la nécessité de contrôler les circuits financiers internationaux, la lutte contre les paradis fiscaux. De cela nous nous réjouissons. Nous ajouterons que si ce retour au primat du politique à l'échelle de la globalisation est nécessaire pour lutter contre le financement du terrorisme, il l'est au moins autant pour lutter contre la misère et les inégalités de développement qui ravagent la planète. Et qui sont aussi un terreau d'expansion du fanatisme. C'est pourquoi, la prise de conscience ne doit pas se limiter à une seule question ou à un moment de sursaut. L'absurde serait de ne prendre des mesures exceptionnelles que pour remettre le monde sur les mêmes rails qu'avant le 11 septembre. Comme si il s'agissait que tout bouge pour que rien ne change. Si nous voulons répondre aux défis devant lesquels nous placent ces événements, c'est bien une autre mondialisation qu'il nous faut désormais construire. Parce que c'est possible et parce que c'est urgent.

Harlem Désir & Glyn Ford

## **2 – Conseil ECOFIN de Liège : un rapport sur la taxe Tobin pour la fin de l'année.**

Le débat sur la taxe Tobin qui s'est tenu lors du Conseil ECOFIN (ministre des finances de l'Union européenne) de Liège des 22 et 23 septembre a été marqué par le contexte très particulier du lendemain des attentats aux Etats-Unis. La taxe n'y a certainement pas occupé la place que pouvaient espérer les associations et les parlementaires qui s'étaient mobilisés avant et depuis le début de la présidence belge de l'Union pour son inscription et son maintien à l'ordre du jour. On notera également que d'après plusieurs participants, après la présentation par la présidence aucun des ministres n'a soutenu la proposition d'une taxation des transactions financières internationales ce qui, compte tenu des déclarations de plusieurs chefs de gouvernement dans les semaines précédentes soulève un problème de cohérence et de franchise par rapport aux opinions publiques. A l'issue de ce conseil les Quinze ministres des Finances ont tout de même chargé le Comité économique et financier de l'Union européenne de proposer les « *termes de référence* » du mandat à attribuer à la Commission européenne afin que cette dernière puisse réaliser une étude générale sur

la mondialisation. Ce mandat examiné lors du Conseil Ecofin du 16 octobre devrait déboucher sur la remise d'un rapport de la Commission au Conseil des ministres avant la fin de l'année.

*La Commission est invitée à préparer un rapport comportant quatre parties :*

- *analyse des avantages de la mondialisation*
- *analyse des effets de l'intégration des marchés financiers sur la volatilité des capitaux et la fréquence croissante des crises financières*
- *état des lieux des initiatives déjà lancées au niveau international afin de limiter la volatilité des marchés financiers et réduire la spéculation*
- *état des lieux des mesures internationales prises pour lutter contre les inconvénients potentiels de la mondialisation.*

*Le rapport devrait suggérer des nouvelles initiatives relatives à la lutte contre le financement du terrorisme. De plus, la Présidence recommande à la Commission d'analyser les avantages et les inconvénients de la création d'une taxe sur les transactions financières, y compris la taxe Tobin, ainsi que des propositions alternatives poursuivant le même but.*

*Concernant l'aide au développement, la Commission est invitée à :*

- *examiner la faisabilité technique de différents moyens internationaux alternatifs pour financer le développement. Ce rapport devrait prendre en compte les propositions faites dans le rapport Zedillo, et d'autres propositions comme la « De-Tax » et la taxe sur les exportations d'armes (suggérée par M. Fabius)*
- *Evaluer les différents instruments (commerce, bonne gouvernance...) qui contribuent au processus de développement et à la réduction des inégalités*
- *Examiner la manière d'améliorer l'efficacité du budget européen consacré à l'aide au développement, comme l'engagement à respecter l'objectif de 0,7% du PNB (respecté seulement par l'Irlande, le Luxembourg, la Suède et les Pays-Bas).*

Que sortira t-il de ce nouveau rapport ? Si il s'agit de demander aux mêmes experts de justifier de une fois de plus le choix de ne rien faire on peut douter que tout ceci ait été utile. Pour que la réalisation d'une telle étude puisse réellement éclairer le débat dans les instances européennes le Conseil devrait demander à la Commission de solliciter les points de vue de différents experts connus pour avoir des approches différentes afin de permettre une confrontation terme à terme de leurs arguments techniques et politiques en faveur ou contre une taxe de type Tobin.

Durant ce même week-end des 22 et 23 septembre, réunis en congrès à Liège, les responsables d'Attac et des réseaux belges contre la spéculation financière, ont décidé d'amplifier la mobilisation, notamment lors du sommet européen de Laeken, mi-décembre.

*Nota bene :*

A l'occasion de la réunion du Conseil Ecofin, les députés de l'intergroupe du parlement européen auxquels se sont associé des parlementaires nationaux de pays de l'Union, ont fait paraître dans plusieurs pays européens une tribune sur la taxe Tobin demandant aux gouvernements de faire de la taxe une priorité et de ne pas « *se contenter d'un discours ambigu consistant à saluer le principe tout en renvoyant son application aux calendes grecques, au nom des contraintes internationales* ». Pour surmonter les difficultés que susciterait la mise en oeuvre de cette taxe (déplacement du marché vers des centres off-shores, des paradis fiscaux, niveau trop faible pour être dissuasif en cas d'attaques massives contre une monnaie...), ils recommandent que les Quinze examinent des variantes et des mesures d'accompagnement comme celle du professeur Spahn d'une taxe à deux niveaux. Les parlementaires rappellent également que des taxes sont déjà perçues sur de nombreux marchés financiers dans le monde, en particulier sur les marchés action à Singapour, Hong-Kong, aux Etats-Unis ou encore en France.

*Vous pouvez consulter la version intégrale de cette tribune sur la taxe Tobin sur le site de l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin : <http://tobintaxcall.free.fr>*

### **3. France : le Parti Socialiste pour la taxe Tobin en Europe.**

A l'occasion de la préparation de son projet, le Parti socialiste tenait un conseil national thématique sur les questions internationales et européennes le 6 octobre 2001. Le texte adopté, qui sera soumis ultérieurement au vote des adhérents, a repris un amendement notamment déposé et défendu par Harlem Désir qui dit que : « *la France doit adopter le principe d'une taxe de type Tobin et se battre, au sein des institutions européennes pour que l'Union devienne la première "zone Tobin" ».*

C'est plus qu'une clarification, un véritable changement de la position du parti socialiste qui exprimait jusque là son intérêt pour la taxe tout en la subordonnant à un accord international universel. Dès la semaine suivante, le 9 octobre, le président du groupe socialiste majoritaire à l'Assemblée nationale, Jean Marc Ayrault, déclarait que son groupe déposerait un amendement à la loi de Finance pour 2002 (votée en décembre 2001). Cet amendement sera du même type que celui qui avait été déposé par les députés de la coordination Attac l'an dernier. Il posera le principe de la taxe Tobin comme l'a fait le Canada en adoptant la taxe avec un taux fixé à 0 %. Dans l'attente de l'adoption par un nombre suffisant de pays pour permettre sa mise en oeuvre.

**Ceci peut devenir le point de départ d'une nouvelle dynamique de campagne autour du dépôt d'amendements similaires dans les autres parlements nationaux des Quinze et changer considérablement les conditions du débat dans chaque pays et au sein de l'Union. Nous y reviendront dans le prochain numéro.**

### **4. Espagne : le débat sur la taxe Tobin aux Cortès**

*Par Carlos Carnero Gonzalez, Député espagnol au Parlement européen :*

« L'Espagne entre dans le débat : Gouvernement et parlementaires se prononcent sur la taxe Tobin

Enfin, le Président du Gouvernement espagnol s'est prononcé sur la taxe Tobin, avec un non catégorique en réponse à une revendication que s'approprient, chaque jour un peu plus, d'importants secteurs politiques et sociaux, comme auparavant la demande d'un taux de 0.7% du PIB pour la politique de coopération au développement.

Le 9 septembre, depuis la localité italienne de Cernobbio, José María Aznar a affirmé son opposition à la taxe Tobin parce que, à son avis - comme nous en ont informé les médias - cette idée est uniquement l'utilisation "d'une prétendue légitimité académique à des fins erronées".

De cette façon, la droite espagnole se positionnait face au PSOE, qui dans sa Conférence politique du mois de juillet, avait approuvé le soutien de la taxe Tobin, ce qu'il avait déjà fait le 7 mars, comme nous l'avions alors signalé dans notre bulletin, par le biais du Groupe Parlementaire Socialiste, quand il avait présenté devant le Congrès des Députés, une proposition de loi élaborée par J.M. Eguiaray incitant le Gouvernement à agir en faveur de la taxe Tobin au sein de l'UE.

Presque au même moment où le non du Président du Gouvernement était annoncé, le journal EL PAIS et la chaîne de télévision Tele5 parlaient de l'Appel parlementaire mondial en faveur de la taxe Tobin, en soulignant l'essentiel de son contenu et la présence de diverses signatures de

parlementaires espagnols, dont les membres socialistes du Parlement Francisca Sauquillo et Carlos Carnero et les députés Eguiagaray, Lamazares (IU) et Labordeta (CHA).

Au cours des derniers jours, de nouveaux parlementaires espagnols se sont joints à cet Appel. Parmi eux, les membres du Parlement européen Carlos Westendorp (ex Ministre des Affaires Etrangères et Président de la Commission de l'Industrie du Parlement européen) et Miguel Angel Martínez (ex Président de l'Union Interparlementaire et Vice-président de l'Assemblée Paritaire ACP-UE), et les députés socialistes Ramón Jáuregui, Javier García Breva et Diego López Garrido.

Le 16 octobre Harlem Désir était à Madrid pour soutenir la campagne lancée aux Cortès et rencontrer les parlementaires et la presse.

La campagne se développe également au niveau régional et le 13 septembre la Séance plénière du Parlement d'Andalousie (Communauté autonome gouvernée par le socialiste Manuel Chaves) s'est prononcée en faveur de la taxe Tobin grâce au vote de la gauche. »

## **5. Conférence d'Halifax Initiative à Vancouver**

Glyn Ford a participé à la conférence organisée par Halifax Initiative à Vancouver sur « Taxer les transactions sur le marché des devises: de la faisabilité à l'application » où il représentait l'intergroupe « Taxation du capital ». La demande de rapport à la Commission européenne a été discuté et un consensus s'est dégagé autour de l'idée d'une campagne de pression auprès de la Commission pour que le rapport n'inclut pas seulement une étude sur la faisabilité d'une taxe sur le marché des devises mais surtout une étude sur la façon de la mettre en œuvre à l'échelle européenne. Il pourrait également être demandé un examen de l'utilisation possible des futurs revenus d'une telle taxe par l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE où siègent des députés des 77 pays ACP.

## **6. Le gouvernement Britannique avance doucement dans la bonne direction**

La taxe Tobin a été évoqué au cours de plusieurs rencontres et débats organisés à l'occasion de la conférence annuelle du Parti travailliste à Brighton fin septembre. Certains membres du gouvernement, notamment parmi les nouveaux, semblait se rapprocher de la position de la ministre du développement Clare Short qui est la première à s'être exprimé ouvertement en faveur de la taxe au début de l'année. Le gouvernement britannique semblait prêt à soutenir désormais au plan européen l'idée d'une étude sur la manière dont pourrait être appliquée la taxe et cherchait à rapprocher sa position de celle de ses partenaires Français et Allemands.

## **7. L'association ATTAC bientôt présente en Grande-Bretagne**

Présente aujourd'hui dans 25 pays, l'association ATTAC s'apprête à s'implanter en Grande-Bretagne. Une conférence à cet effet aura lieu à Londres le 17 novembre 2001, à l'initiative des Amis du Monde Diplomatique, dans ce pays où le combat pour la taxe Tobin et une autre mondialisation est déjà présent grâce à l'action de l'ONG War on Want.

L'agenda de cette initiative:

- Matinée :

« Pourquoi ATTAC ? ». Intervenants : Bernard Cassen (Fondateur et Président d'ATTAC France – Directeur du Monde Diplomatique) ; Ciaran McKenna (ATTAC Irlande) ; America Vera-Zavala (ATTAC Suède)

- Après-midi :

Ateliers sur : la taxe Tobin ; les fonds de pension ; les paradis fiscaux, le dette ; l'OMC et le GATS avec comme participants différentes ONG et parlementaires.

## **8. Premier Congrès d'ATTAC Allemagne:**

Samedi 20 octobre se tenait à Berlin le premier Congrès d'ATTAC Allemagne. L'association, qui avait débuté avec 400 adhérents en janvier 2000, a réuni près de 4000 personnes à l'occasion de ce Congrès d'après le quotidien français Le Monde. Etaient présents: des représentants des syndicats I.G. Metall et Verdi (services), d'associations comme Weed (écologiste) et Kairos (solidarité Nord-Sud), mais aussi de personnalités comme Oskar Lafontaine, Daniel Cohn-Bendit ou Bernard Cassen, le Président de ATTAC-France. La charte du mouvement est notamment centrée sur quelques revendications clés: taxe Tobin, suppression des paradis fiscaux, désendettement des pays pauvres, etc.

## **9. Initiative : Un maire de Belgique veut introduire la taxe Tobin dans sa ville**

Steve Stevaert, Vice-ministre Président au gouvernement régional flamand et maire de la ville d'Hasselt (Belgique) souhaite introduire une taxe Tobin au niveau local et propose que sa ville octroie un pourcentage des bénéfices des placements de fonds de la ville à l'aide au développement. Un geste symbolique pour faire vivre la discussion sur la taxe Tobin

## **10. L'affaire Clearstream ne sera pas étouffée**

Le Mercredi 19 septembre, à l'heure même où la Mission parlementaire française sur le blanchiment recevait un témoin clé dans l'affaire Clearstream, la police luxembourgeoise débarquait chez Ernest Backes pour une vaste et spectaculaire perquisition.

Il n'y a pas de hasard.

Depuis la parution du livre *Révélation* d'Ernest Backes et de Denis Robert sur le fonctionnement opaque de Clearstream, une information judiciaire a été ouverte, entraînant le limogeage de l'ensemble de la direction de Clearstream. Mais le couvercle s'est aussitôt refermé sur les secrets de cette firme tentaculaire. Ce que les juges de l'Appel de Genève, Bernard Bertossa, Renaud Van Ruymbeke, Eva Joly et Benoît Dejemeppe ont appelé "la boîte noire de la mondialisation financière" ne sera pas ouverte par le pays qui l'abrite.

Le message est clair : l'enquête n'ira pas au-delà des fusibles de circonstances. Chaque progrès de l'enquête parlementaire française sera aussitôt contré par des opérations d'intimidations et de menaces contre Ernest Backes et ceux qui osent parler au Luxembourg.

Pourtant, l'enquête financière sur les attentats du 11 septembre a apporté la preuve tragique de ce que dénoncent Denis Robert et Ernest Backes : l'opacité des marchés financiers et la complicité des Etats bancaires protège les mouvements les plus troubles. On sait que la filière des intérêts de Ben Laden remonte jusqu'au Luxembourg et que les ordinateurs de Clearstream peuvent remonter la piste de tous les mouvements spéculatifs d'"initiés". Mais la Justice de M. Junker préfère s'occuper des archives d'Ernest Backes...

Pour notre part, l'exploitation des archives de Clearstream, que nous menons depuis le printemps ne cesse de nous étonner et le résultat de nos investigations sera mis à la disposition du public au début de l'année prochaine. L'affaire Clearstream ne sera pas étouffée.

---

[La Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin n° 6 a été réalisée par Elsa Jacquemin, Elodie Sellar et Philippe Burguière](#)